

Option informatique en classe de 3e

Un enseignement optionnel d'informatique est proposé aux élèves de 3e du collège de Greyay, à raison d'une heure par semaine.

Au lycée, les élèves suivront un enseignement obligatoire « sciences numériques et technologie » en classe de seconde et pourront suivre un enseignement de spécialité « numérique et sciences informatiques » en classes de première et terminale. L'existence au collège d'un enseignement donnant un avant-goût de ce qui sera pratiqué au lycée permettra aux élèves de mieux anticiper leur scolarité.

De plus, il leur donnera l'opportunité d'être valorisés dans le cadre du Diplôme National du Brevet (en validant des compétences du socle commun, lors de l'épreuve orale).

Et, l'informatique, on peut aimer ça !

Ainsi, tous les élèves peuvent profiter de l'occasion qui leur est offerte d'étudier l'informatique en 3e à la rentrée prochaine, quelle que soit l'orientation qu'ils envisagent ensuite.

Les contenus d'enseignement seront axés autour des thématiques suivantes à travers la réalisation de projets :

- Une « culture générale » qui permettra une meilleure compréhension de la science informatique ;
- Une consolidation des notions algorithmiques de base ;
- La découverte d'un langage de programmation.

Le choix de suivre cette option sera validé lors des conseils de classes du troisième trimestre.

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le collège, en particulier M. Jozwiak, professeur de mathématiques.

✂ -----

Option informatique - année 2024-2025

Coupon à rendre au professeur principal avant le conseil de classe du 3e trimestre.

Je (Nous), soussigné(s),

..... responsable(s) légal(aux)

de l'élève (nom, prénom, classe) 4e ...,

souhaite(ons) que celui(celle)-ci suive l'enseignement optionnel d'informatique en 3e.

Signature(s) :